

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Mardi 31 Mars 2015

Délibération n° 2015-03-31- 189

OBJET : Nomination des représentants de la communauté d'agglomération à l'assemblée générale de l'Agence France Locale

EXPOSE DES MOTIFS

La communauté d'agglomération Seine-Amont a voté son adhésion à l'Agence France Locale le 5 novembre 2014. Suites aux changements au sein du conseil communautaire, il convient de nommer ses représentants à l'assemblée générale de l'agence France locale- société territoriale.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Ouï, l'exposé des motifs

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 1611-3-2,

Vu le livre II du code de commerce,

Vu la délibération n° 2014-11-05-141 en date du 5 novembre 2014 portant adhésion de la communauté à l'Agence France locale

Considérant les statuts de l'Agence France Locale - Société Territoriale, société anonyme à conseil d'administration,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DÉCIDE

Article 1^{er}: de désigner Michel Leprêtre en sa qualité de président en tant que représentant titulaire de la communauté d'agglomération Seine-Amont à l'Assemblée générale de l'Agence France Locale - Société Territoriale et Alain Audoubert en sa qualité de vice-président en tant que représentant suppléant

Article 2 : d'autoriser le représentant titulaire de la communauté d'agglomération Seine-Amont ou son suppléant ainsi désignés à accepter toutes autres fonctions qui pourraient leur être confiées dans le cadre de la représentation au sein de l'Agence France Locale (Conseil d'Administration, présidence, vice-présidence, membres titulaires ou suppléants des éventuelles commissions d'appel d'offres, Conseil de Surveillance, Conseil d'orientation, etc.), dans la mesure où ces fonctions ne sont pas incompatibles avec leurs attributions

Article 3 : d'autoriser le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance à Ivry-sur-Seine, le 31 mars 2015.

Michel Leprêtre
Président de la Communauté d'Agglomération
Seine-Amont

